

saint-pardoux

> **Conseil municipal.** La prochaine séance aura lieu le jeudi 12 avril à 20 h 45 dans la salle du conseil. Parmi les points à l'ordre du jour : approbation du compte de gestion et du compte administratif du budget principal et des budgets annexes pour l'année 2017 ; approbation du budget primitif du budget principal et des budgets annexes pour 2018 ; révision du plan de financement Feader pour la construction de la boulangerie ; nouvelle attribution du lot 10 de la construction de la boulangerie ; dispositif « argent de poche » : nouvelle convention, informations et questions diverses.